

IMMIGRATION.

Arrêté des résidents, cultivateurs, qui se sont fait inscrire pour obtenir des immigrants.

M. M.	Paier,	3
	Thomas,	2
	Suz,	2
	Gahivel,	4
	Charbonnier,	4
	Brander,	4
	Robin,	2
	Total.....	22

Arrêté la présente liste à vingt-deux immigrants. Papeete, le 20 mars 1862.

Le Directeur des Affaires Européennes, DEBOS DE LA VALSTIE.

Vu, l'Ordonnateur F. F. de Directeur de l'Intérieur, THILLARD.

Le départ du bâtiment chargé d'aller recruter les immigrants étant différé, la liste des demandeurs restera ouverte, à la Direction des Affaires Européennes, jusqu'au 5 avril prochain.

POMARE IV. Reine des îles de la Société et dépendances, et le Commandant, Commissaire Impérial.

Vu la réunion en date du 18^e de ce mois, du Conseil de district de Paia, au sujet de la fermeture de la Vallée Orofero.

Vu l'article 6, de la loi du 12 novembre 1858, sur les attributions des Conseils de district,

ORDONNANCES :

1^o La fermeture de la vallée Orofero, située dans le district de Paia, aura lieu par les soins du district. Une fois la fermeture terminée, la vallée sera ouverte à l'élevé des bestiaux chevreux et bêtes à cornes, appartenant aux propriétaires des terrains enclavés.

2^o Les chevres et les cochons ne pourront être placés dans cette vallée.

3^o Il est expressément défendu à toute personne son propriétaire de terrain d'y placer des animaux.

Les contrevenants seront passibles des peines fixes par l'arrêté du 18 novembre 1861, édictant des dispositions de police rurale, comme s'ils méritaient leurs animaux sur une propriété particulière bornée et arpentée.

4^o Le Conseil du district soumettra, à notre approbation, les mesures qui lui croira utiles d'être adoptées pour l'entretien des animaux et leur vente au profit des propriétaires.

5^o Le district de Paia, autorisé, à titre de travail public, pour le service de la vallée Orofero et des environs, une route de quinze mètres de largeur reliant cette vallée avec la grande route de ceinture de l'île de Taïti.

6^o La présente ordonnance sera enregistrée aux Services indiens, au registre du conseil du district de Paia et publiée au Messager.

Papeete, le 20 mars 1861.

POMARE.

Le Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux îles de la Société.

E. G. de la RICHERIE.

POMARE IV te Arii vahane no te mau fenua Tofaote e te au mai e te Tomou te Arahava o te Boraera.

1 te hio raa i te au raa no te 18 no teienai arua te Apoo raa Mata-einau no Paia no te au raa i te faa ra o Orofero.

2 te hio raa i te hiva te no te tore no te 12 no Novema 1855 no te maa-3 te hio hio i te mau Apoo raa mata-einau.

TE FAHAE NI.

1 Na te Mata-einau ra o Paia e rave i te mau ravea no te Opani raa i te faa ra Orofero te vahi roto i tana mata-einau. Ua ôi au tana raa, e faasia hia tana fua ra, no te faasia raa i te paa toro i te mau raa no te auvê fenua au hia.

2 E re te paa aho e te paa mahoe e tou hia i rufi i bienui faa. 3 Te faasia raa hia nei te faasi hia e re te faa fenua e te au te ou i te mau paa i roto. E faasia hia nei paha e te mau raa i tana hio i rufi i bienui faa.

4 E faasi nei te mau Apoo raa mata-einau ia faasia hia i te mau ravea i mau hio e ravea e faasia hia ia haa-poo no te faasia raa paa, e te hoo raa hoi e faasia na te mau faa.

5 E rave te mata-einau ra o Paia e ahia hua no te mailai i tana faa ra o Orofero e te mau tahi fatata mai te hua peruuu ia hoo auhu ma paan metera te auh e tuai raa mai i tana faa i te paturu rahi e faasi na Tahiti nei.

6 E auai hia teinei faane raa i te mau Ohipa-tahiti e i pu fa ni raa raa no te apoo raa no te mata-einau ra no Paia, e nemi hio hoi i rufi i te Va.

Papeete le 20 no Mati 1862.

POMARE.

Te Tomana no te mau fenua Farami i Oronia te Avaha O te Emepera i te mau fenua Tofaote.

E. G. de la RICHERIE.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Nous devons à M. le capitaine de vaisseau Léveque, commandant la corvette la Corneille, les renseignements suivants que nous nous empressons de faire connaître aux navigateurs.

AVIS AUX NAVIGATEURS.

Océanie. — Iles Tonga.

Position des bancs reconnus par la corvette anglaise Pelorus, commandeur Seymour.

Banc sur lequel la sonde a donné 6 brasses d'eau, 22° 32' 15" Sud, 178° 48' à l'Ouest de Paris.

Autre banc : 21° 43' Sud, 179° 02' 40" à l'Ouest de Paris.

Deux baliniers ont signalé un banc qui serait d'après eux, situé par 22° 43' Sud, 178° 31' 10" à l'Ouest de Paris.

NOTA. — Les cartes n'indiquent pas ces bancs.

FAITS DIVERS.

(Extraits de l'Écho du Pacifique.)

Dernièrement, le bureau de l'Académie, a offert à l'Empereur, au palais de Saint-Cloud, la première livraison d'un grand dictionnaire que la docte assemblée, en y travaillant bien, ne terminera pas avant quatre-vingts ou cent ans.

Je suis fâché, dit l'Empereur à M. Patin, que vous n'en soyez point à la lettre B; j'aurais voulu savoir comment il faut prononcer le mot bataille.

— Rien de plus facile, sire, répondit M. Patin; chez nous l'on écrit bataille et l'on prononce assez généralement victoire.

Plus on prend de précaution à la frontière pour interdire la fraude, et plus les fraudeurs deviennent ingénieux à tromper la vigilance des douaniers; dit le Memorial de Lille. Voici encore un nouveau tour que les premiers viennent d'inventer. L'autre jour, des gamins s'amusaient à éléver dans les airs un cerf-volant d'une taille gigantesque. Ils passèrent de France en Belgique sans qu'on y prit garde. Au retour, le vent leur étant favorable, ils firent faire à leur belle machine une ascension magnifique; mais au complet, après son leur passage, avait remplacé accidentellement la queue ordinaire sur une longue corde à laquelle étaient attachés des cigares et qui étoit terminée par un paquet de tabac à fumer. Aïe! aïe!, le cerf-volant s'est élevé momentanément dans les airs et, devant toute caisse, est rentré en France comme un disciple libre-échange.

On lit dans la Gazette du Midi :

Un enfant d'Arignon, musicien dans 60 régiment qui a assisté à la prise de Pékin, vient d'envoyer à sa mère, villa, nouvelle et infirme, une somme de 22,000 fr., provenant de sa part de butin recouvré dans le pillage du Palais de l'empereur de Chine.

On lit dans le Courrier de Lyon :

« Un témoin oculaire nous raconte un incident assez curieux et étonné d'une certaine lemle romanesque, arrive le 15 août dans notre ville, celle-seul d'habitudes plus salubres que de coeurs. »

« Le bataillon campé au fort Saint-Jean revêtit de la revue et partait sur l'esplanade du cours des Chartreux, à deux heures et demie, sous un soleil torride. Tout à coup un grand air affaissa sur lui-même dans les rangs, et après trois connaissances. La foule l'environna aussitôt et restait sur son mal, mais personne ne songea à le servir efficacement. »

« En ce moment passe une troupe de jeunes filles, vêtues de robes blanches, qui se rendaient à la procession des Chartreux; l'une de la bande, maîtresse d'atelier dans une maison de la place Royale, s'informe de ce qui est arrivé, et immédiatement elle fait transporter le malade, par ses compagnes, dans sa chambre et sur son lit. Un quart d'heure après, le grand air, débarrassé de son sac, le roi dégage de son uniforme et la tête baissée d'eau fraîche, revenait à lui, et se voyait entouré, soigné par cet essaim de jeunes filles vêtues de blanc, il crut rêver. »

« L'historien dit qu'il ne voulait plus quitter ce agréable cantonnement, et que sa reconnaissance était si vive, que la maîtresse du logis dut employer une douce violence pour le faire quitter dans le chemin du devoir et de la santé. »

Calden et les vins français.

M. Colden est un grand appréciateur des vins français. Il a fait en ce sens au dernier meeting de Manchester une profession de foi assez originale.

« Nous savons que depuis plus d'un siècle, grâce à un traité absurde conclu avec le Portugal, l'Angleterre est habile des droits prohibés sur les vins français. Il en est résulté que le goût de la nation se pervertit, et que le meilleur article de ce genre qui existe au monde est devenu presque étranger à notre pays. »

« Outre les droits qui, de préférence, ont été les vins français, nous avons établi une telle série d'autres taxes, que nous ne pouvons obtenir que les vins les plus forts, tout l'effet se porte immédiatement au contraire. »

« Une personne qui demande aujourd'hui un verre de vin a besoin de quelque chose qui lui trouble la tête, et a acheté pas de vins de France, qui sont expédiés, dans comparativement faibles. Tout le monde, à l'exception de l'Angleterre, préfère les vins français comme les meilleurs qui existent; nous autres, nous avons préféré ce qui est falsifié, et les mélanges narcotiques et inbalançonnés qu'on appelle Porto et Sherry sont devenus l'objet de notre prédilection. »

« Dernièrement un de nos amis eut la curiosité de passer en revue nos chants nationaux, avec l'intention de faire un recueil de chansons à boire. Eh bien, il me dit avoir composé que toutes ces chansons étaient en l'honneur des vins français de Champagne, de Bourgogne et de Bordeaux. C'étaient de vieilles chansons tradues à une époque où nos seuls consommations et préférées les vins de France. Mais dès qu'on leur fut plus permis de se les procurer, les chansons en faveur du vin disparurent. Mon ami arriva à cette conclusion, que lorsque le peuple anglais boit les vins français, il est en pleine gaieté et chanté; mais si le boit du Sherry ou du Porto, il devient stupide et se songe qu'il dorme. »

« Espérons que, grâce à la libre introduction des vins français en Angleterre, nos voisins d'outre-Manche vont redevenir spirituels et éveillés. »

Je viens de visiter l'hôtel des Ingénieurs, disait Augustin à Grassot; j'ai vu l'Invalide de 420 ans. Cette légende est fautiveuse.

Cela ne m'étonne pas, répondit Grassot, j'ai eu dans ma famille un

Les publiciens avec grand plaisir l'extrait suivant de l'Echo du Pacifique, et nous espérons que cet important journal, devoted aux intérêts français, aura de plus en plus des sympathies pour notre Colonie qui a besoin qu'elle soit connue pour être appréciée.

L'ÉCHO DU PACIFIQUE. 108, SACRAMENTO STREET.

Aux Français et à tous ceux qui lisent le Français.

Les événements se compliquent et grandissent, les moyens de communication se multiplient. De là, de nouvelles exigences de la part du lecteur, comme aussi de nouveaux devoirs de la part du journaliste. Répondre aux besoins de l'actualité, fournir de prompts renseignements et des détails complets, sur tout ce qui s'accomplit d'intéressant dans la localité, dans les Etats de l'Est, sur toute la côte du Pacifique et particulièrement en Europe, telles sont les obligations essentielles de l'Echo du Pacifique. — Il les accepte.

Les sympathies qui le patronnent le font aussi fort pour le maintien au niveau de ce que lui impose sa mission.

Il a la ressource du télégraphe-transocéanique, celle d'une maille quotidienne, celles des steamers et de ses correspondants répandus partout. C'est tout ce qu'il en faut pour établir un courant rapide et ininterrompu de nouvelles toujours récentes, toujours pressées aux meilleures sources.

Il a sur les journaux de l'Est l'avantage du temps. A l'aide du télégraphe et des mailles quotidiennes il devance de plusieurs jours et même de plusieurs semaines l'arrivée du Courrier des Etats-Unis. Son intérêt immense!

Il a, sur les publications rivales du pays, l'avantage incontestable et considérable d'un format indéfiniment plus développé et surtout beaucoup plus rempli. Deux éléments de succès que nul ne lui conteste.

Dans ses conditions, l'Echo du Pacifique est, plus que n'importe quel autre journal, en mesure de servir non seulement les intérêts français, mais aussi les intérêts belges, suisses, allemands, italiens, allemands, et, jusque dans le fond du nord, les intérêts des Canadiens à qui le langage français est resté familier. Tous ont vu, à l'étranger, que ce qui intéresse leurs nationalités respectives se reflète dans les colonnes de l'Echo pour aller au loin parler de la patrie aux enfants de l'émigration.

La loi du progrès fait au journalisme une nécessité d'avancer. Qui n'avance pas, recule, et l'Echo saura s'appliquer ce proverbe, et avancer toujours dans la voie des améliorations.

L'Echo du Pacifique compte aujourd'hui dix ans d'existence; c'est le principal, le plus grand et le plus ancien des journaux français et étrangers fondés en Californie.

L'Echo se publie sous trois formes:

1° Une édition quotidienne. Elle paraît tous les matins, et s'expédie franco par la poste en six compagnies d'express. Prix: 4 reaux par semaine; 7 dollars par trimestre; 43 dollars par semestre; 80 dollars par an.

2° Une édition hebdomadaire. Elle comprend tout le texte édité dans la publication quotidienne, c'est-à-dire 48 à 51 grandes colonnes de lecture par semaine. On y trouve tous les articles intéressants le pays en général, et la côte du Pacifique particulièrement. Elle paraît en rapport avec la Calédonie; toutes les nouvelles d'Europe, y compris la correspondance très appréciée de tous écrits par l'Echo du Pacifique par M. Couaillier, et la partie littéraire du journal qui s'imprime comme supplément.

Cette édition paraît le mercredi. Elle arrive le dimanche dans les placers reculés. (Prix: 2 reaux par semaine; pour six mois, 8 dollars; un an, 10 dollars.)

3° Enfin une édition de quinzaine qui se publie la veille du jour où part le steamer de la maille. Cette publication, spécialement destinée à l'Europe et à l'étranger, ne reproduit pas, bien entendu, les nouvelles venant d'Europe, elle se compose d'articles qui concernent la Californie, l'Oregon, les possessions britanniques, les Iles Sandwich, Tahiti, en un mot toutes les contrées qui bordent les mers du Pacifique. (Prix: 2 reaux par quinzaine, soit 8 dollars par an.) — Beaucoup de mineurs l'envoient à leurs familles par leurs soins-médicars. Un ordre accompagné de 6 dollars suffit pour un an.

Cette édition de quinzaine s'écrit à Paris favor des leur origine. Ceux qui résident en Californie envoient à leur famille, à leurs amis, et dans le cas de leurs relations d'affaires. C'est par eux qu'un moyen de correspondance facile et à bon marché, qui donne sur le pays des renseignements toujours plus variés et plus complets que ne le peut faire une lettre. Ce service, les nouvelles qu'il concède, sont toujours les plus vraies. — De même ceux qui, après avoir vécu en Californie, se voient enlever de ce pays pour retourner dans leur patrie, yissent jeter derrière eux des pensées qui les rattachent toujours à cette colonie qu'ils ont vu grandir; ses progrès les intéressent, et ils s'abonnent avant de partir.

Mes agents et dans sur tous les points de quelque importance et des relations intimes appuyées sur des sympathies profondes garnissent à l'Echo des renseignements toujours exacts et précis et des sources sûres.

Depuis sa fondation, l'Echo s'est toujours donné pour but de servir les intérêts de notre population française, et de faciliter l'argent et sans esprit de parti la connaissance de ce qui se passe en Europe et dans notre mère-patrie. La manière dont il a rempli sa tâche explique la popularité dont il jouit partout.

Le service quotidien de l'Echo est envoyé et dans les dépêches télégraphiques expédiées de New-York à San Francisco, donnent en outre à l'Echo l'avantage de lever à la publicité, avant l'arrivée des journaux d'Europe et du Courrier des Etats-Unis, toutes les nouvelles venant sur l'Europe, soit des Etats-Unis. Le large développement de son format lui permet aussi d'être plus complet qu'aucun autre journal écrit dans la même langue et d'être plus avant dans le détail des événements.

La quatrième page de l'édition quotidienne de l'Echo du Pacifique contient à demeure: 1° les listes de renseignements demandés par l'intermédiaire du consulat de France par les familles de nos émigrés.

2° La liste des lettres déposées à la Poste de San Francisco et au Consul. 3° Les demandes de renseignements adressées aux Consuls Suisses et Belges. 4° Les Statuts de la Société Française de Bienfaisance mutuelle, ceux de la Société française de secours.

Primes.

L'Echo du Pacifique offre en prime à ses nouveaux abonnés qui en font la demande, un très joli choix de brochures réimprimées à part dans ce but, et formant une collection de romans pris dans les œuvres littéraires qui ont obtenu le plus de succès. — Voici la liste:

PREMIUMS.

Jenny, le roman réaliste d'Émile Feytaud, dont l'expansion a fait une vive sensation. — Le ménage Lantier, roman de M. de Gondreville. — Le cœur, — Rocher blanc, charmant tableau de mœurs d'un févricain d'élite, — Amélie, l'ancien ami du bon Premier et du Chevalier Jolyot, que ses lecteurs ont pu apprécier. — Noémie, le romanique roman de notre grand auteur dramatique Eugène Scribe, de l'Académie. — La l'indivision auto-graphique (ou fort volume, deux tomes). — Alfred ou le digne et Georges Sand sont romans de madame par un membre de l'Institut, madame Louise Collet. — L'eau qui dort, roman de famille, par Amédée Achard. — Le Ravisseur, roman, par l'homme de Terrell. — L'Année, roman de mœurs africaines, par A. de Gondreville. — José, nouvelle, par Alexandre Dumas. — Mémoires de Garibaldi, par A. Dumas. — Les salottiers de la forêt, roman, par Emmanuel de Saix. — Le trépanement des membres d'argent, qui a paru dans l'élan de l'écou. — Les mœurs et les mœurs, étude physiologique par le comte de Séguier. — Fiançailles, charmant histoire et la dernière œuvre sortie de la plume de Bocile. — Histoire d'une éprouvée ou d'un lionnement de dragons, nouvelle, par Stahl. — Roman Corbelli, légende, par Yves Godeau. — Anny, roman, par Paul Laurence. — Je ne s'en peut un respect! Anny, par Adrien Paul.

Les primes se distribuent ainsi: un roman au choix pour l'abonnement d'un trimestre, 3 romans pour six mois, et 7 pour un an.

SERVICE DU PORT. — L'APRÈS, 10 MARS 1862.

Mouvements du Port de Papéete, du jeudi 13 au samedi 20 mars 1862.

NAVIRES DE COMMERCE ÉTRANGERS.

- 13 mars. Goël de Raïata, Tumara, venant de l'île Haahine, avec un chargement d'huile de coco. 17 de. Goël du Protectorat, Margaret, venant des Iles Tahaa et Raïata, avec chargement de produits des îles. 19 de. Goël du Protectorat, Torine, venant de l'île Ana, sur lest. 20 de. Goël de Raïata, Cognette, venant de Raïata, avec chargement d'huile de coco.

NAVIRES DE COMMERCE LOCAUX.

- 19 mars. Goël du Protectorat, Margaret, allant à l'île Ana avec diverses marchandises. 19 de. Goël de Raïata, Tumara, allant aux îles sous le vent des îles de la Société.

BÂTIMENTS SUR RADE.

DE GÉNÈRE.

8 mars. Corvette de guerre de S. M. I. la Corvidé, commandée par M. Levoque, capitaine de vaisseau.

DE COMMERCE.

- 18 fév. Goël du Protectorat, Eliza, de 113 ton, cap. Sweet. 4 mars. Goël de Borabora, Aman-Pois, 89 t, cap. Lemoiné. 10 de. Goël du Protectorat, Anzi, 89 t, cap. Loria. 11 de. T. m. - ch. am. France, Païner, 3024, cap. Perriman. 19 de. Goël du Protectorat, Torine, 20 ton, pat. Garu. 20 de. Goël de Raïata, Cyprien, 30 ton, patron Plat.

SERVICE DE LA POSTE.

La goëlette Eliza, partira pour Valparaiso et Payta, avec les dépêches closes pour l'Europe, le 25 mars 1862. Le sac de la correspondance sera fermé le 24 mars, à 5 heures du soir.

SERVICE DE LA FOURRIÈRE.

21 mars. — Un cheval maré N, pris par le météoré Tuahine.

AVIS.

M. Noisson, négociant, a l'honneur d'informer le public qu'il désire quitter prochainement la Colonie; il invite les personnes qui ont des comptes à régler avec lui à se présenter, sous peine d'être poursuivies conformément aux lois.

À VENDRE.

Terrains, maisons et meubles. — Cocos germés, bons à être plantés. S'adresser à M. Boisacq.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 16 au 20 mars 1862.

Table with columns: DATES, WIND, WIND FORCE, WIND DIRECTION, TEMPERATURE, MOON, HAZE, VENTS, etc.

ÉTAT des beaux habits à Papéete, du 11 au 17 mars 1862.

Table with columns: DATES, SERVICES ET NOMBRES, MARQUES, COIFFEMENTS, RÉSIDENCE, etc.

Papéete, le 17 mars 1862. Le Directeur des Affaires Étrangères, DEBOS DE LA VALETTE.